

la lettre N°1

Juin 2009

d'Alain Fouché



Mes actions au Sénat



Réforme de l'Hôpital

Priorité à la présence médicale en milieu rural

Le Sénat a adopté le projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif aux patients, à la santé et aux territoires, après quatre semaines de débats au cours desquels j'ai tenu à défendre la cause de la présence médicale en zone rurale. Les communautés hospitalières de territoire résulteront désormais d'une démarche volontaire des établissements, matérialisée par la signature d'une convention, ce qui empêche l'émergence d'un « établissement hospitalier siège » qui serait devenu le « chef de file » de la communauté et donc le tuteur des autres établissements. On pouvait en effet craindre de voir les petits hôpitaux se vider de leurs meilleurs médecins au profit du « gros » hôpital de la métropole. Tel ne sera pas le cas. Quelle que

soit leur taille, tous les partenaires seront sur le même pied d'égalité. C'est la condition première du maintien des services de soins de proximité de qualité. J'ai également soutenu la création d'une allocation mensuelle en faveur des étudiants de médecine qui s'engagent, par contrat, à exercer la médecine en zone de sous-densité médicale. Ce contrat d'engagement de service public permettra d'orienter de jeunes praticiens vers les zones du territoire sous-dotées en ressources médicales. Enfin pour la direction de l'hôpital (texte sur la gouvernance), nous avons réaffirmé la présence et le rôle essentiel des médecins par rapport à l'administration. Le Sénat a complètement bouleversé le projet de loi Bachelot.

EDITO

« Pourquoi une lettre ? »

Je connais la plus grande majorité d'entre vous. Chacun sait quelle est mon implication dans la vie locale, sur le terrain, à l'écoute des gens et en particulier celles et ceux qui connaissent des difficultés. Je suis présent autant que je le peux dans les manifestations, auprès des associations, dans les communes et les quartiers, auprès des entreprises et des travailleurs ; encore plus dans cette période de crise.

Deux fois par an, avec d'autres élus, nous publions un journal institutionnel qui traite uniquement de la vie dans le Pays Chauvinois : le Bic (bulletin d'information chauvinois). La vocation de cette revue est essentiellement de traiter des dossiers locaux. C'est pour cette raison que j'ai pensé comme responsable à différents niveaux qu'il était important que je puisse m'exprimer en dialogue direct avec les habitants sur les sujets les plus variés et notamment sur les actions qui sont menées au niveau national, départemental et local. Cette lettre que je finance personnellement paraîtra d'une façon très régulière.

N'hésitez pas à me faire part de vos observations. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Alain FOUCHÉ

Sénateur de la Vienne

Vice-Président du Conseil Général

Président du Pays Chauvinois



Permis à points

Je me suis engagé pour qu'il soit enfin réformé

À l'initiative du Président de la Commission des Affaires sociales, le Sénat a examiné une proposition de loi visant à changer le système de retrait des points du permis de conduire. Il va sans dire que nous partageons tous la volonté de renforcer la sécurité routière afin de réduire le nombre des victimes de la route. Mais je crois qu'il faut savoir faire preuve de discernement en la matière et qu'on ne peut sans cesse ajouter de la répression à la répression. Ce qui m'a conduit à soutenir la proposition de supprimer le retrait de points en cas d'excès de vitesse de moins de 5 km/h. A moins de 5 km par heure, le

contrevenant n'est ni un délinquant, ni un danger public. Pourtant, la sanction par retrait de points est automatique. Au bout d'un certain laps de temps, le cumul de plusieurs petits excès de vitesse, peut ainsi conduire à l'invalidation pure et simple du permis de conduire. Elu de la ruralité, je sais combien la détention du permis de conduire n'est pas un luxe, mais bien souvent une nécessité vitale. Et je ne peux pas plus me résoudre à voir le système actuel fabriquer des chômeurs que des hors-la-loi. Cette réforme n'a pas, pour l'instant, abouti. Mais je ne désespère pas de voir le bon sens finir par l'emporter...

Soutien parlementaire

Le Sénat, par un fonds de soutien, apporte des aides aux Communes pour la réalisation de certains investissements.

Depuis ces dernières années ce sont près de 500 000 € qui leur ont été accordés. Parmi elles, les Communes de Chauvigny, Fleix, Leignes-sur-Fontaine, Paizay-le-Sec, Sainte-Radegonde, Valdivienne ont pu en bénéficier.



Halte aux taux de crédits scandaleux

Voici quelques mois, j'ai cosigné une proposition de loi visant à responsabiliser les organismes de crédits à la consommation et à lutter contre le surendettement.

Le Gouvernement a repris ce texte et l'a proposé aux Sénateurs. Les prêteurs (certains organismes financiers et bancaires) sont appelés à être plus responsables en procédant à un examen plus stricte de la solvabilité des emprunteurs et en limitant les possi-

bilités de distribution du crédit sur le lieu de vente.

Le Sénat a donc encore accru les garanties des consommateurs. L'information et la protection de ceux-ci ont été renforcées pour éviter aux familles de se retrouver, après signature de documents quasi illisibles à rembourser des prêts à des taux pouvant aller de 17 à 20 % ce qui définitivement les mène vers de grosses difficultés.



Donnons enfin à chacun le droit de mourir dans la dignité !

La loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, permet de prendre en charge une partie des situations de souffrances et de détresse. Le droit de demander l'arrêt des soins ou de refuser les soins est un droit acquis, même s'il n'est pas toujours respecté. Cependant, les soins palliatifs ne peuvent pas répondre à toutes les situations et n'apportent pas de solution à ceux qui,

atteints de maladies incurables et invalidantes ou en situation pathologique irréversible, formulent le souhait de voir s'arrêter une vie jugée par eux vide de sens. Or, ces situations d'extrême souffrance, qu'évoquent les noms de Vincent Humbert ou de Chantal Sebire par exemple, n'entrent pas dans le champ d'application de la loi. C'est pourquoi, il est urgent de mettre notre législation au diapason

de celle de nos pays voisins, qu'il s'agisse de la Belgique ou des Pays-Bas pour ne citer que ces deux là, et d'autoriser l'aide active à mourir, dans des conditions bien précises présentant toutes les garanties nécessaires. Tel est l'objet de la proposition de loi que j'ai déposée pour légaliser l'aide active à mourir dans le respect des consciences et de libertés, avec toutes les garanties médicales nécessaires.

C'est décidé : une nouvelle maison de retraite va être construite

Le financement de la future maison de retraite de Chauvigny est définitivement acquis.

Le Conseil Général a sollicité le partenariat de l'Etat. La décision a donc été prise de financer un EHPAD pour remplacer celui « des Marronniers » qui aujourd'hui ne correspond plus à la demande.

Cet investissement de 15 millions d'euros répond aux souhaits formulés par les personnels, le conseil d'administration, la Mairie, les résidents et leurs familles. Ainsi, les personnels et résidents pourront travailler et vivre dans de meilleures conditions. Le terrain sera donné par la Ville.

J'ai soutenu fortement ce dossier auprès du Conseil Général : je continuerai à suivre son évolution.

Collège Gérard Philipe

Le nouvel espace de restauration sort de terre

Les travaux du nouveau réfectoire du collège Gérard Philipe ont commencé en février dernier. Les demi-pensionnaires pourront y déjeuner à partir de janvier 2010.

Entièrement financés par le Conseil Général pour un coût de 3 millions d'euros, cet équipement est ultra-moderne et complètement adapté aux personnes atteintes d'un handicap.



Une très belle victoire

LUSC Foot remporte la coupe du Centre-Ouest



Le 6 juin 2009, l'Equipe Première de Chauvigny a remporté la coupe du Centre-Ouest contre Poitiers à Chauray (79).

Tour du pays Chauvinois

De Leignes à Leignes

Pour la troisième année consécutive, le Pays Chauvinois a organisé en partenariat avec l'USC Cycliste, le tour du Pays. Une centaine d'amateurs de la « petite reine » se sont inscrits pour cette 3ème édition. Le départ et l'arrivée ont eu lieu à Leignes-sur-Fontaine. Une très belle course.

Le Tour du Pays, ce sont aussi : 145 signaleurs, 14 motos suiveuses (tous des bénévoles qu'il faut remercier) et 4 catégories de coureurs adultes qui courent entre 88,5 km et 103,5 km.



Viennopôle à Chauvigny ?

Voici 2 ans ½, le Conseil Général de la Vienne a décidé de financer la réalisation de « Viennopôles ». Il s'agit de pôles d'accueil d'entreprises devant s'appuyer sur 4 principes :

- une implantation géographique à proximité immédiate de grands axes de transport,
- une surface minimale de 15 à 20 hectares,
- un aménagement répondant à des critères paysagers, environnementaux et architecturaux de grande qualité et aux objectifs de développement durable définis par le « Grenelle de l'Environnement »,
- une animation efficace de la zone.

3 Pôles « Viennopôles » ont été labellisés depuis fin 2008 à Antran, Payré et Coulombiers.

Chauvigny a fait acte de candidature.

Le financement du Département pourrait aller jusqu'à 25 % du coût HT du projet, plafonné à 1 200 000 €.

Valdivienne

La Commune de Valdivienne va procéder, au lieu-dit « Les Genêts » près de la Salle de sports et du tennis, à la construction d'un groupe scolaire qui regroupera les écoles publiques de Saint-Martin-la-Rivière et Salles-en-Toulon. En effet, les écoles actuelles ne sont plus aux normes (certaines sont même inondables) et nécessitent des travaux de réhabilitation extrêmement importants.

Ce nouvel équipement répondra à toutes les normes technologiques environnementales. Comme par le passé, les enfants bénéficieront des transports publics pour les conduire sur leur lieu de formation.

Des financements importants sont apportés par le Conseil Général dans le cadre de sa politique pour l'éducation et de la ventilation des fonds qu'il gère dans le cadre de la Taxe Professionnelle de Civaux.

Recrutement d'un animateur économique

Le Pays Chauvinois qui comprend dix communes : Chauvigny, La Chapelle Viviers, Fleix, Jardres, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, Paizay-le-Sec, La Puye, Sainte-Radegonde, Valdivienne ; vient de recruter un animateur économique.

Edouard Chamailard a pris ses fonctions voici quelques jours. Il est chargé d'être en contact permanent avec les Entreprises mais aussi de faciliter la création d'emplois sur le territoire du Pays.

Il a bénéficié d'une formation de développement économique local à la Faculté de sciences économiques. Il a obtenu un master 2 (dirigé par le grand économiste Olivier Bouba Olga).



Contact : Edouard Chamailard
7, rue Vassalour 86300 Chauvigny
Tél. 05 49 46 14 72
Fax 05 49 46 87 15
Courriel : e-chamailard-apc@cg86.fr

Routes

D'importants travaux sur la RD 951 (ancienne RN 151)



Voici quelques mois à la suite de la pose d'un tapis anti-bruit à la hauteur du village de l'Espinasse, 4,5 km d'enrobé viennent d'être réalisés entre ce village et Paizay-le-Sec (diminution de la nuisance sonore et amélioration de l'évacuation de l'eau).

Cette tranche a coûté 300 000 €. L'enrobé du rond-point de Pouillé a également été totalement refait.

En plus, le Conseil Général aujourd'hui procède à l'acquisition de terrains permettant la réalisation d'un créneau de dépassement entre Jardres et Chauvigny. Un second créneau sera aménagé plus tard ainsi que le contournement de Saint-Julien-l'Ars qui est en cours d'étude. Le raccordement d'un nouvel itinéraire sur Poitiers qui partira avant le village de La Banlègre est aussi programmé.

Collège Gérard Philippe

Les élèves reçus par Alain Fouché au Sénat



C'est avec un immense plaisir que j'ai reçu le 17 mars 2009, au Sénat, avec le Principal, les 27 élèves membres du Conseil Intercommunal des Jeunes du Collège Gérard Philippe. Je les y invite tous les ans car il est essentiel qu'ils puissent apprendre le fonctionnement de notre démocratie.

Le plan de relance bénéficie à la Poste

Dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en place par le Gouvernement et qui a été voté par le Sénat, des crédits ont été dégagés par l'Etat pour le financement d'opérations de modernisation qui permettent en même temps de créer des emplois et faire travailler des entreprises... Ainsi La Poste de Chauvigny, va être totalement transformée à la fois pour permettre un accueil plus agréable du public et pour améliorer les conditions de travail des employés. Ce sont 300 000 € de travaux qui vont être réalisés.

LE RSA : ça marche !

Nous l'avons mis en place dans la Vienne et en particulier dans le Pays Chauvinois à la suite d'une convention signée avec Martin Hirsh.

Aujourd'hui pour la Maison de la Solidarité de Chauvigny qui couvre les cantons de Chauvigny, Saint-Julien-l'Ars et Saint-Savin, ce sont 291 contrats qui ont été signés.

Un défibrillateur dans la ville

Depuis peu, la piscine intercommunale de Chauvigny possède son propre défibrillateur pouvant ainsi sauver la vie aux personnes grâce à une clef spéciale. L'achat de ce défibrillateur était une volonté forte de l'ensemble des Maires de la Communauté de Communes. Même un novice peut se servir de la machine car du début de l'intervention jusqu'à l'arrivée des pompiers il est guidé par la voix du défibrillateur.



LA LETTRE D'ALAIN FOUCHÉ

3, rue du Moulin Saint-Léger – BP 46 – 86300 CHAUVIGNY

Courriel : a.fouche.chauvigny@cg86.fr – Tél. 05 49 41 05 53 – Fax 05 49 41 11 06